

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE



Annulation de l'avis d'attribution provisoire

N° d'identification fiscale (NIF) : 000716097805474

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/FAS/RA/2026 portant sur l'hébergement de plateforme web pour l'établissement public de radiodiffusion sonore, paru dans le quotidien El Chaab et el Moudjahid le 11/05/2026,

L'attribution provisoire au profit de la société OPTIMUM TELECOM ALGERIE pour un montant minimal de 3 230 707,2 DA en TTC et un montant maximal de 7 475 294,4 DA en TTC est annulée pour vice de procédure.